

Une leçon pour Pécrresse :

Les inégalités sociales dans l'enseignement supérieur

Vendredi 20 février 2009, 16h

Cours du département de sociologie de Paris VIII Vincennes-St Denis devant l'ENA

2 Avenue de l'Observatoire, 75006 Paris



« *Scientia donum Dei est, unde vendi non potest.* »¹

Bienvenue au cours hors les murs du département de sociologie de Paris VIII relatif aux inégalités sociales dans l'enseignement supérieur. C'est donc dans le cadre du mouvement de grève actuel des universités françaises contre la réforme du statut des enseignants chercheurs, la mastérisation des concours de recrutement des enseignants et les réductions de postes dans l'enseignement supérieur et la recherche, que nous avons choisi de faire ce cours. Alors pourquoi avoir choisi l'École nationale d'administration pour cible ? Déjà parce que cette école, - qui historiquement devait contribuer à « *démocratiser l'accès à la haute fonction publique* »² -, est sans doute une des moins démocratiques qui soit. En effet, et à l'inverse des souhaits exprimés en 1945 par son fondateur le Général de Gaulle, elle est devenue un des hauts lieux de la production, comme de la reproduction, de ce qu'en 1989, soit lors du bicentenaire de la Révolution française et avec un brin de provocation, Pierre Bourdieu appellera « *la noblesse d'Etat* »³.

¹ Formule latine qu'on peut approximativement traduire par : « *La science est un don de Dieu qui ne peut être transmis contre argent* ». Cité par Jacques Verger dans *Les universités au Moyen-âge*, PUF, 1973, p.77.

² Cf. *L'ENA se présente*, page 1. Texte de présentation de l'ENA reproduit sur le site de l'école.

³ Pierre Bourdieu, *La noblesse d'Etat, grandes écoles et esprit de corps*, Minuit, 1989.

C'est donc ici que dans le cadre de promotions annuelles comprenant un peu moins d'une centaine d'élèves scolairement et socialement triés sur le volet et dont la liste – excusez du peu-, est publiée annuellement au *Journal officiel de la République française*, qu'on fabrique ces hauts fonctionnaires, qui peupleront ensuite la haute administration française du public, comme du privé, les cabinets ministériels, ainsi que les états major politiques de droite, comme ceux du parti socialiste. Et aujourd'hui nombre de ces anciens élèves, frottés aux recettes du nouveau management public, se font les promoteurs zélés des réformes en cours d'inspiration néo libérales. Et démolissent consciencieusement en le réformant déjà, pour le vendre ensuite en bloc ou en parties au marché, ce que d'autres fonctionnaires, soucieux du service public et d'égalité entre les citoyens, avaient construit avant eux, avec l'appui notamment des forces progressistes de l'époque. Parmi ces anciens élèves de l'ENA, on rencontre notamment une certaine Valérie Pécresse...

Mais une autre raison nous a aussi conduits en ce lieu. C'est que l'ENA représente sans doute une des antithèses les plus parfaites qui soit de notre établissement d'origine, en l'occurrence l'université de Paris VIII Vincennes-St Denis. En effet, l'université de Vincennes a été créée en 1968 afin de répondre aux étudiants, qui critiquaient notamment l'élitisme et le caractère de classe de l'université traditionnelle. Et c'est parce qu'elle poursuivait un objectif de démocratisation de l'accès aux études supérieures, comme à la culture universitaire en général, que dès l'origine Vincennes s'ouvrira très largement aux étudiants salariés, comme au non bacheliers. Ainsi en 1976/77, Vincennes comptait 39% d'étudiants non bacheliers et 43% d'étudiants salariés à temps plein⁴. En fait pour nombre de ses étudiants, Vincennes représentait l'université de la seconde chance. La seule qui, - par sa très large ouverture-, leur offrait la possibilité de s'arracher à leur destin social. Bref, tout le contraire de ces serres chaudes au recrutement ultra sélectif et élitiste que sont devenues les grandes écoles françaises.

Par la suite, Vincennes sera autoritairement délocalisée à St Denis, soit dans le 93. Et là, elle contribuera à partir de la fin des années 1980 à ce qu'on appelle la seconde massification de l'enseignement supérieur, en s'ouvrant cette fois largement aux étudiants d'origine populaire, et plus spécialement aux enfants d'immigrés, particulièrement nombreux dans ce département. Et c'est ce qui explique par exemple que notre public, à la différence de celui des grandes écoles, soit si coloré. En fait, on peut difficilement imaginer deux établissements aussi contrastés, tant au plan de leur histoire, degré d'ouverture, public, que de leurs fonctions sociales et professionnelles, que l'ENA et Paris VIII. D'où l'intérêt de ce rapprochement qui, -par les contrastes violents qu'il permet d'observer-, met en relief le dualisme, ainsi que le caractère profondément inégalitaire du système d'enseignement supérieur français.

Dans le cadre de ce cours, nous transmettrons donc quelques éléments permettant de mieux comprendre la genèse sociale, scolaire ces inégalités. L'exposé sera en trois temps. Tout d'abord, nous parlerons des inégalités dans l'enseignement secondaire. Ensuite, nous

⁴ Source : *Les premières années du Centre universitaire expérimental de Vincennes*, ouvrage à paraître fin 2009 aux Presses universitaires de Vincennes.

nous concentrerons sur l'enseignement supérieur. Enfin et pour conclure, nous nous intéresserons au cas de Valérie Pécresse dont la trajectoire sociale, scolaire est sociologiquement si édifiante, qu'elle explique sans doute en partie le type de réforme qu'elle veut nous imposer.

Une genèse précoce des inégalités

Alors pourquoi commencer ce cours en parlant de l'enseignement secondaire ? Tout simplement parce que les inégalités sociales observées dans le supérieur s'originent pour une bonne part dans secondaire, et même dans le primaire. Si l'on s'en tient au collège, on voit par exemple que les enfants d'ouvriers, employés et non actifs représentent 84% des élèves en difficultés rassemblés dans les classes dites SEGPA (c'est-à-dire les sections d'enseignement général et professionnel adaptées), alors qu'ils forment la moitié des élèves suivant un enseignement général. Inversement les enfants d'enseignants, comme de cadres supérieurs, sont dix fois moins représentés parmi les élèves en difficultés que leur part dans l'enseignement général⁵.

Ainsi dès le collège, -mais la remarque serait valable aussi dès le primaire-, la grande machine trieuse nommée Education nationale fonctionne à plein régime. Ce qui s'objective par exemple dans les taux d'accès au Baccalauréat des enfants issus des différentes catégories socioprofessionnelles. Alors ici, et afin d'illustrer ce propos, nous commenterons quelques résultats issus du Panel 1989. Qu'est ce que le Panel 1989 ? C'est un panel constitué d'élèves scolarisés pour la première fois en 6^{ème}, ou en SES-SEGPA, à la rentrée scolaire 1989-1990 dans un établissement public, ou privé, de France métropolitaine. Ce panel comprend 24.710 élèves et permet de suivre leur trajectoire scolaire jusqu'en 2003⁶.

Tableau n° 1 : **Niveau scolaire atteint par les élèves selon l'origine sociale**

	Diplôme inférieur au Bac ou pas de diplôme	Bac sans poursuite d'études	Bac et études supérieures sans obtention de diplôme	Diplôme de niveau Bac + 2	Diplôme égal ou supérieur à Bac + 3	Ensemble
Enseignant	12,8%	3,5%	7,4	13,4%	62,9%	100%
Cadre supérieur / Profession libérale	15,9%	2,9%	14,2%	14,8%	52,2%	100%
Profession intermédiaire	25,4%	6,7%	11,3%	20,9%	35,7%	100%
Agriculteur	32,6%	11,3%	4,5%	23, 3%	28,3%	100%
Employé	43,3%	8,3%	12,7%	15,9%	19,8%	100%
Artisan / Commerçant	42,2%	9%	13,4%	15,8%	19,6%	100%
Ouvrier qualifié	45,7%	10,9%	10,3%	16,3%	16,8%	100%
Ouvrier non qualifié / Inactif	58,9%	8,2%	12,1%	10,1%	10,1%	100%

Source : Sénat, *Rapport d'information* du sénateur Jacques Legendre sur le Baccalauréat, n°370, 3 juin 2008, p.55. Ministère de l'Education nationale, Panel 1989.

⁵ Cf. *Repères et références statistiques*, Ministère de l'Education nationale, éd 2007.

⁶ En 1995, un nouveau panel a pris la relève de celui de 1989.

Alors ici, nous commenterons un tableau fort éclairant issu de cette enquête par panel et reproduit par le sénateur Jacques Legendre dans son rapport d'information relatif au Baccalauréat. Il s'agit du tableau n°1 intitulé « Niveau scolaire atteint par les élèves selon l'origine sociale ». Ce tableau croise deux variables : le niveau scolaire le plus élevé atteint par ces élèves au terme de leur scolarité, et la profession du parent responsable de l'enfant. Les pourcentages sont en ligne. Si on lit par exemple la première de ces lignes, celle relative aux enfants d'enseignants, on observe que 12,8% d'entre eux sont finalement sortis du système scolaire avec un diplôme inférieur au Baccalauréat, ou sans diplôme du tout, que 3,5% ont eu le Baccalauréat mais se sont arrêtés d'étudier, *etc.* La somme de tous ces % faisant 100%.

Alors avant de rentrer plus avant dans le tableau et de comparer les performances scolaires des enfants issus des différentes catégories socioprofessionnelles, nous souhaitons attirer votre attention sur un détail de construction. En effet dans la première colonne du tableau, les différentes catégories socioprofessionnelles ne sont pas classées au hasard, ou en respectant la nomenclature habituelle de l'INSEE. Globalement, on va des professions les plus diplômées aux moins diplômées. En l'occurrence ici, des enseignants aux ouvriers non qualifiés. Dit autrement, ces professions sont à peu près classées en fonction de leur volume de capital scolaire et culturel.

Maintenant que ce point relatif aux modalités de construction du tableau est éclairci, entrons dans le tableau. Déjà en comparant le taux d'enfants de chaque CSP sortis du système scolaire avec un diplôme inférieur au Baccalauréat, ou sans diplôme. Et là, le contraste est saisissant. Ainsi, les enfants d'ouvriers non qualifiés ou d'inactifs, sont majoritairement sortis sans le Baccalauréat, ou sans aucun diplôme (58,9%). Et ces enfants sont quatre fois plus souvent sortis sans le Baccalauréat ou sans diplôme, que les enfants d'enseignants (12,8%). Ce sont là les deux valeurs extrêmes. Mais si vous comparez ensuite la réussite scolaire des enfants des autres CSP, vous verrez que globalement, elle tend à augmenter avec le capital scolaire et culturel de leurs parents. C'est-à-dire que plus les parents sont dotés scolairement et culturellement, et plus leurs enfants font des études longues.

Alors nous n'avons pas vraiment le temps d'étudier de manière approfondie chaque colonne de ce tableau. C'est pourquoi nous vous proposons d'aller directement à l'avant dernière colonne, celle relative aux sorties avec un diplôme égal ou supérieur à Baccalauréat plus 3. Elle offre une confirmation éclatante de la distribution observée précédemment. C'est-à-dire que ce sont les enfants dont les parents sont scolairement et culturellement les plus dotés, qui font les études les plus longues. Cette fois, l'écart va de 1 à 6 quand on compare les enfants d'enseignants à ceux d'ouvriers non qualifiés ou d'inactifs. Sachant qu'ici encore, on observe tout un continuum dans les performances académiques des élèves.

Alors pour expliquer ces différences de réussite scolaire selon le milieu social, Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron dans un ouvrage fameux intitulé *Les héritiers, les étudiants et la culture* paru pour la première fois en 1964 aux éditions de Minuit, et qui portait donc plus spécialement sur les étudiants, forgeront le concept d'héritage culturel, puis de capital scolaire et culturel. L'héritage culturel, c'est tout un capital de savoirs, mais aussi de savoir-

faire, savoir dire, que les enfants des classes favorisées doivent à leur milieu familial et qui leur assure d'emblée une plus grande proximité au système scolaire, et à ses exigences, attentes tant implicites, qu'explicités. Et c'est par exemple parce que le français parlé à la maison, les sujets de conversation, les pratiques culturelles, de lecture, *etc.*, sont plus en affinités avec ce qui est attendu par l'école, mais aussi parce que leurs parents connaissent mieux le système scolaire et ses subtilités, notamment pour y avoir fait des études longues, ou tout simplement parce qu'ils y travaillent, que ces enfants réussissent mieux que les autres, et par exemple connaissent mieux ses hiérarchies, ont un sens du placement scolaire plus affiné, évitent mieux, -à performance scolaire égale-, d'être précocement « orientés », *etc.*

La réussite scolaire n'est donc pas une affaire de don, comme pourrait le croire le sens commun quand par exemple il parle de la « bosse des maths », mais elle dépend pour une large part du milieu socioculturel des enfants. En fait l'idéologie du don expliquent Bourdieu et Passeron, sert à naturaliser, et donc à masquer, les différences sociales. Elle remplit des fonctions politiques évidentes. Depuis les années 1960, d'autres chercheurs ont mis en évidence ces inégalités de performances scolaires selon l'origine sociale dans la plupart des pays développés. Et même aux Etats-Unis, qu'on présente pourtant souvent comme un pays où les barrières sociales, scolaires, sont censées être moins fortes qu'ailleurs.

Tous les enfants n'arrivent donc pas au niveau du Baccalauréat. Ainsi en 2007 par exemple, la proportion de bacheliers dans une génération s'élève à 64,2%⁷. On est loin des 80% annoncés à la fin des années 1980 par le gouvernement Jospin. Ce qui signifie que lorsqu'on étudie les bacheliers d'une année et donc la population susceptible d'entrer ensuite dans le supérieur, on s'intéresse à une population de survivants. Non seulement tous les enfants n'arrivent pas au niveau du Baccalauréat, mais quand ils y arrivent, c'est pour obtenir des Baccalauréats très différents et fortement hiérarchisés entre eux. Ainsi, et la faveur des massifications successives de l'enseignement secondaire, le Baccalauréat s'est diversifié. Si dans les années 1960 il n'y avait pratiquement que des Baccalauréats généraux, les choses ont bien changé depuis. En 2007 sur 100 bacheliers, on compte 54 généralistes, 26 technologiques et 20 professionnels, sachant que la part des Baccalauréats professionnels augmente rapidement ces dernières années⁸.

Le Baccalauréat s'est donc considérablement diversifié. C'est pourquoi nous avons pensé qu'il serait intéressant d'étudier la composition sociale des différents Baccalauréats. D'autant plus que le type de Baccalauréat possédé, l'âge auquel il est obtenu, la mention, le lieu d'obtention, *etc.*, jouent un rôle décisif dans l'orientation des bacheliers dans le supérieur. En effet, vous connaissez sans doute tous ces publications destinées aux lycéens intitulées : *Que faire avec un bac S, L, SMS ?, etc.* Ainsi, à chaque type de Baccalauréat est associée une gamme de destinations scolaires, et partant professionnelles, généralement bien connue des élèves. On pourrait ici parler d'un processus d'intériorisation subjective des structures scolaires, sociales objectives et qui fait qu'au sortir du Baccalauréat, la grande majorité des

⁷ Cf. *Repères et références statistiques*, Ministère de l'Education nationale, 2008, p.235.

⁸ Cf. *Repères et références statistiques*, Ministère de l'Education nationale, 2008, p.235.

élèves distinguent généralement ce qui est « pour eux », de ce qui n'est « pas pour eux ». Ils connaissent donc l'espace des possibles académiques qui leurs sont encore ouverts, ce à quoi ils peuvent raisonnablement prétendre ou non. Par exemple, nous n'avons que très rarement rencontré dans nos cours de sociologie de première année des étudiants ayant tenté avant de faire médecine, ou une école d'ingénieur. De même, on peut penser que rares sont les élèves de l'ENA ayant, au sortir du Baccalauréat, hésité avec Paris VIII et son département sociologie... Certaines enquêtes montrent aussi qu'à capital scolaire égal, le niveau d'ambition scolaire, et partant professionnel, varie en fonction de l'origine sociale, du sexe, *etc.* Le phénomène a par exemple été étudié très finement concernant l'accès aux classes préparatoires. Ainsi, les femmes se détournent plus fréquemment des filières les plus prestigieuses conduisant aux fonctions de pouvoir les plus élevés. L'opération de tri, sélection scolaire décrite précédemment conduit donc les élèves à s'autosélectionner.

Tableau n° 2 : L'origine socioprofessionnelle et le sexe des nouveaux bacheliers de l'année 1998

(France métropolitaine, en %)

	Bac scientifique	Bac économique et social	Bac littéraire	Bac technologique	Bac professionnel
Cadre supérieur/profession libérale	41,4%	31%	30,4%	14,6%	8,2%
Profession intermédiaire	18,7%	18,7%	19,6%	17,6%	12,5%
Employé	11,5%	15,3%	15,2%	17,9%	16,8%
Agriculteur/ Artisan / Commerçant	12,2%	13,9%	12%	13,9%	15%
Ouvrier	10,4%	14,2%	14,2%	23,6%	28,2%
Retraité / Inactif/ Non réponse	5,8%	7%	8,6%	12,2%	19,2%
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%
Effectifs	128.428	72.744	66.947	140.679	79.256
% d'hommes	56,8%	37,8%	17,8%	47,7%	56,5%

Source : Ministère de l'Education nationale, Direction de la prospective et du développement

Principe de lecture : en 1998 et parmi les nouveaux bacheliers scientifiques, on comptait 41,4% d'enfants de cadres supérieurs, professions libérales. Et le pourcentage d'hommes s'élevait à 56,8% parmi ces nouveaux bacheliers scientifiques.

Alors afin d'étudier la composition sociale des différents Baccalauréats, examinons maintenant le tableau n°2 intitulé « L'origine socioprofessionnelle et le sexe des nouveaux bacheliers de l'année 1998 ». Les % sont en colonne cette fois. Les catégories socioprofessionnelles y sont, là encore, approximativement classées en fonction de leur

volume de capital scolaire, quoique quelques différences apparaissent avec le tableau précédent. Le classement des colonnes, c'est-à-dire des différents Baccalauréats, n'a pas été laissé au hasard. En effet il va du plus légitime, c'est-à-dire le Baccalauréat scientifique, celui qui ouvre toutes les portes de l'enseignement supérieur et paradoxalement même celles des lettres, du droit ou de l'économie, au plus appliqué et professionnel d'entre eux, en l'occurrence le Baccalauréat professionnel qui, théoriquement, débouche directement sur l'emploi.

Alors qu'observe-t-on ? Et bien que le taux d'enfants de cadres qui inclut cette fois ceux d'enseignants est maximal dans les Baccalauréats généraux, et plus encore dans le Baccalauréat S, souvent présenté comme le bac le plus « noble », et minimal dans les Baccalauréats technologiques et professionnels. Fait remarquable, le taux d'enfants d'ouvriers, mais aussi de retraités et inactifs, évolue strictement en sens inverse. Un peu comme si une population chassait l'autre...

Dernière remarque concernant ce tableau. Nous avons mentionné le % d'hommes pour chaque Baccalauréat. Et l'on note que le Baccalauréat S est majoritairement masculin. En fait, et comme vous le savez sans doute, aujourd'hui les filles réussissent mieux à l'école que les garçons. C'est-à-dire qu'il y a plus de bachelières que de bacheliers, plus d'étudiantes que d'étudiants⁹. Mais malgré cette féminisation globale des études, on observe que les hommes restent majoritaires dans les secteurs, segments les plus légitimes de l'institution scolaire et qui conduisent notamment aux professions, fonctions les plus prestigieuses et lucratives, par exemple dans les classes préparatoires scientifiques. Mais c'est aussi le cas à l'ENA, où la promotion 2006-2008 par exemple comptait 56,6% d'hommes. Inversement à Paris VIII en 2004/2005, on n'en comptait que 38%. En fait dans ce cours, nous parlerons surtout des inégalités en fonction de l'origine sociale. Mais il serait possible d'en développer bien d'autres. Par exemple en fonction du revenus des parents (les études longues coûtent chers, et plus encore dans le privé...), du sexe, des origines culturelles, de la couleur de peau, *etc...*

Un enseignement supérieur qui prolonge et amplifie les inégalités préexistantes

Nous en arrivons maintenant à la deuxième partie du cours, celle relative aux inégalités sociales dans l'enseignement supérieur. Et de fait, vous aurez sans doute compris que ces inégalités résultent, - pour une bonne part-, d'inégalités antérieures socialement construites, que le système scolaire tend donc à légitimer, ratifier au travers des mécanismes d'orientation, comme de distribution des titres scolaires, et qui se prolongent ensuite en se raffinant considérablement dans l'enseignement supérieur.

⁹ Cf. Christian Baudelot, Roger Establet, *Allez les filles !*, Seuil, 1992.

Tableau n°3 : L'origine socioprofessionnelle des étudiants français dans les principales filières de l'enseignement supérieur en 2002-2003

(France métropolitaine + DOM)

	Classes prépas	Santé	Droit	Sciences / Staps	Autres	Economie	Lettres	IUT	STS	Ensemble
Cadre supérieur/ Profession libérale	49,6%	45,1%	37,4%	35,4%	33,7%	29,9%	27,4%	26,4%	13,7%	31%
Profession Intermédiaire	14,1%	15,1%	12,6%	17,4%	12,9%	13,8%	16,3%	19,7%	15,6%	15,3%
Employé	8,2%	6,7%	13,3%	12,7%	8,6%	13,3%	14%	15,6%	15,5%	12,3%
Agriculteur / Artisan / Commerçant	9,1%	6,7%	9,7%	8,8%	11%	10,4%	8%	11,1%	12,5%	9,6%
Ouvrier	5,1%	5%	9,1%	10,6%	5,8%	12,4%	11,1%	16%	20%	10,8%
Retraité / Inactif / Non réponse	14%	21,3%	17,9%	15%	28%	20,2%	23,2%	11,2%	22,7%	20,9%
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Effectifs	69.658	127.602	154.118	289.740	331.765	142.779	421.255	109.021	230.496	1.876.434

Source : Ministère de l'Éducation nationale, *Repères et références statistiques*, éd 2003, p.171.

Principe de lecture : en 2002-2003, 49,6% des élèves de classes préparatoires étaient enfants de cadres supérieurs, professions libérales.

Afin d'étudier cette question, passons à l'analyse du dernier tableau intitulé « L'origine socioprofessionnelle des étudiants français dans les principales filières de l'enseignement supérieur en 2002-2003 ». Il est construit sur le même modèle que les précédents. Les catégories socioprofessionnelles sont classées en fonction de leur capital scolaire et culturel et les différentes filières de l'enseignement en fonction, *grosso modo*, de leur prestige. Ici encore, les % sont en colonne. Au passage soulignons l'intérêt qu'il y a, quand on construit un tableau, d'opérer un classement judicieux de ses différentes lignes, colonnes. En effet, c'est ce classement qui rendra le tableau lisible, ou « parlant ». Et donc qui permettra au sociologue de mettre en évidence les logiques, structures immanentes au monde social.

Au sommet donc, on trouve les classes préparatoires aux grandes écoles dans lesquelles le taux d'enfants de cadres est maximal et le taux d'enfants d'ouvriers minimal. Ce qui s'explique notamment par l'orientation des différents bacheliers. Ainsi en 2002-2003, 72,2% des « primo arrivants » en classes préparatoires provenaient d'une Terminale S, tandis que les « primo arrivants » en STS comptaient 55,7% de Baccalauréats technologiques et 9% de Baccalauréats professionnels¹⁰.

¹⁰ Cf. Ministère de l'Éducation nationale, *Repères et références statistiques*, 2003, p.165-167.

En fait les « nouveaux étudiants », ou ceux que Stéphane Beaud appelle les « enfants de la démocratisation »¹¹ notamment issus de la politique des 80% d'une classe d'âge au Baccalauréat, se sont pour l'essentiel retrouvés dans les STS, IUT, disciplines de lettres et sciences humaines, *etc.* qui se sont largement ouverts à eux, tandis que les classes préparatoires ou la médecine en comptent fort peu. L'arrivée de ces nouveaux étudiants s'est donc accompagnée d'un renforcement des hiérarchies entre établissements, comme entre disciplines. Ainsi, la part des étudiants d'origine favorisée a augmenté dans les classes préparatoires entre 1985 et 1995, soit lors de la seconde massification universitaire, alors que, dans le même temps, elle régressait à l'université¹². Par ailleurs on sait que ces « nouveaux étudiants », plus souvent titulaires d'un Baccalauréat technologique ou professionnel et plus souvent d'origine populaire, sont les premières victimes de la sélection à l'université. Ce qui explique que l'origine sociale des étudiants s'élève à mesure qu'on monte dans le cursus. Ainsi, la part des jeunes dont les parents sont cadres supérieurs, ou exercent une profession libérale, en premier cycle ou en IUT est de 30% et passe à 37% en troisième cycle. En revanche, les enfants d'ouvriers qui forment 13% des étudiants inscrits à l'université les deux premières années d'études, ne sont que 5% en troisième cycle¹³.

Les classes préparatoires, qui comptent donc un taux maximal d'héritiers, ouvrent l'accès aux grandes écoles, spécialité bien française s'il en est. En effet, notre enseignement supérieur se distingue de celui des autres pays européens par un dualisme séculaire opposant universités et grandes écoles. Et la réforme du LMD, - qui visait pourtant à l'harmonisation européenne des cursus-, s'est bien gardée de bouleverser cet héritage historique, expression fidèle des divisions et hiérarchies les plus profondes du monde social. Car alors, il y allait de la reproduction des élites nationales, lesquelles se recrutent toujours en vase clos et ont finalement assez peu recours à l'université. Ce qui explique sans doute leur méconnaissance profonde du monde universitaire, comme leur méfiance à son égard. Ainsi, le taux d'enfants de cadres supérieurs professions libérales s'élève à 77,7% à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, 77% à l'école Polytechnique pour culminer à 81,5% à l'IEP de Paris¹⁴. Institut dont on comprend alors mieux pourquoi,- soucieux de soigner son image de marque tant sociale que politique-, il accueille à grand bruit quelques « étudiants pauvres » en son sein¹⁵. Enfin concernant l'ENA, l'ouvrage d'Alain Garrigou, *Les élites contre la République*,

¹¹ Stéphane Beaud, *80% au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, la Découverte, 2002.

¹² Cf. Abélard, *Universitas calamitatum, le livre noir des réformes universitaires*, éd du Croquant, 2003, p.22. On retrouvera dans cet ouvrage, rédigé au moment du passage au LMD de l'université française, la plupart des données statistiques mobilisées ici ainsi qu'une analyse prémonitoire des réformes en cours.

¹³ Cf. Ministère de l'Éducation nationale, *Repères et références statistiques*, 2003, p.171.

¹⁴ Cf. Abélard, *Op.cit.*, p. 23.

¹⁵ Dans son histoire des universités médiévales, Jacques Verger évoque la fermeture de leur recrutement social à partir de la fin du Moyen-âge : « Premier aspect de cette fermeture sociale des universités : l'exclusion des pauvres. Cette exclusion ne fut jamais complète ; cela aurait heurté trop de traditions chrétiennes sur la gratuité de l'enseignement. A Padoue, à Bologne, on maintint symboliquement, au XVe siècle, un étudiant pauvre par faculté, totalement dispensé des droits d'inscription et d'examen. » Cf. Jacques Verger, *Les universités au Moyen-âge*, PUF, 1973, p.177.

*sciences po et l'ENA*¹⁶, nous apprend qu'au concours de recrutement externe de l'ENA, le pourcentage d'élèves enfants de cadres supérieurs/professions libérales s'élève à 79,5%.

Vers toujours plus d'inégalité dans l'enseignement supérieur ?

Le système d'enseignement supérieur français est donc déjà très fortement inégalitaire et hiérarchisé. Et ici, nous n'avons pas encore évoqué le coût de chaque étudiant. En effet, on sait qu'un élève de classes préparatoires coûte deux fois plus cher à la collectivité qu'un étudiant d'université¹⁷. Et les écarts seraient beaucoup plus importants si ensuite, on prenait la peine de différencier les étudiants des différentes facultés. Mais manifestement, le ministère n'ose pas publier ce type de données. Car on verrait alors que les dépenses consenties par la collectivité pour les étudiants en médecine, sciences, sont nettement plus élevées que celles consenties pour les étudiants en lettres, droit et sciences économiques, disciplines, qu'avec un peu de condescendance, le ministère qualifie volontiers de « disciplines papier crayon ». Ainsi, et selon les chiffres donnés par Zuber, l'écart entre les lettres et la médecine va de 1 à 3¹⁸...

En fait, et selon un phénomène paradoxal mais observable hélas dans beaucoup d'autres univers sociaux, dans l'enseignement supérieur comme ailleurs, l'argent (public) va plutôt d'abord aux héritiers et donc à ceux qui ont déjà le plus de capital. C'est-à-dire que ce sont généralement les étudiants d'origine favorisée qui bénéficient des financements les plus importants, comme des meilleures conditions d'études. Et ici je ne parle pas du cas de ces élèves de grandes écoles, dont les études sont intégralement prises en charge par l'Etat en échange de quelques années de bons et loyaux services...

Ce constat de l'inégalité de notre système d'enseignement supérieur, et partant de ses fonctions de reproduction sociale, est à peu près unanimement partagé. Or ce qui est étonnant avec les réformes lancées par Valérie Pécresse, c'est que le souci de la démocratisation semble avoir complètement disparu de l'agenda politique. Il ne s'agit plus de démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur, - et surtout à ses différentes composantes dont on a vu pourtant à quel point elles sont ségréguées socialement-, mais de faire en sorte que l'université fonctionne le mieux possible d'un point de vue strictement managérial. Et que, conformément au crédo néolibéral dominant (n'est-ce pas Marx qui disait que « l'idéologie dominante est celle de la classe dominante » ?), elle soit toujours plus économique (il s'agit alors, comme dans d'autres secteurs, de « faire plus avec moins » selon la formule des consultants) et revienne le moins cher possible à l'Etat. D'où des incitations constantes, et de plus en plus pressantes et oppressantes pour l'autonomie académique et scientifique des universitaires, à trouver des fonds propres, à développer le secteur lucratif au sein des universités comme au CNRS (par exemple la formation permanente, les services d'activités industrielles et

¹⁶ La Découverte, 2001, p.148.

¹⁷ Abélard, *Op.cit*, p. 31.

¹⁸ Abélard, *Op. cit*, p.32.

commerciales, la recherche appliquée, les dépôts de brevets, la création de *start up, etc.*)¹⁹. Ce qui, avec l'autonomisation et la mise en concurrence croissante des établissements, devrait, fort logiquement, aboutir à une explosion des droits d'inscription, sur le modèle de ce qu'on observe en Grande Bretagne par exemple.

En fait, il est clair que les réformes actuelles, loin de vouloir lutter contre ces inégalités vont plutôt les amplifier et ce ne sont pas les mesures cosmétiques du Plan réussite en Licence qui contrediront cette tendance. Car un des objectifs du ministère au travers, -entre autres plans de la même eau-, du Plan campus, est d'aboutir à une différenciation, hiérarchisation accrues des établissements d'enseignement supérieur, censées contribuer ensuite à l'avènement de dix « pôles d'excellence », reprenant alors les mesures préconisées en son temps par le *Rapport Attali*. Lesquels seraient susceptibles ensuite de rivaliser avec leurs congénères dans le dérisoire palmarès de Shanghai²⁰. Palmarès dont on soulignera d'ailleurs qu'il est complètement ignoré aux Etats Unis... Bref ces réformes creuseront encore plus les écarts, inégalités, qui sont pourtant déjà si considérables entre les différents segments de l'enseignement supérieur français. Ce qui, pour une université comme Paris VIII Vincennes-St Denis dont on connaît le bassin de recrutement, la faible capacité à générer des fonds propres en raison notamment des disciplines qui y sont enseignées, est lourd de conséquence²¹.

Alors ici, on peut légitimement s'interroger sur les motivations des promoteurs de ces réformes. Et nous souhaitons pour conclure nous intéresser au cas de Valérie Pécresse en faisant l'hypothèse, - sociologiquement somme toute très banale-, que sa vision de l'enseignement supérieur, comme de la recherche, s'explique entre autre par sa trajectoire sociale et scolaire. Et que cette vision est sans doute aussi la plus conforme aux intérêts de son milieu.

Alors le collectif Papera, qui est un collectif de lutte contre la précarité, a eu la bonne idée de faire la biographie de Valérie Pécresse, comme des membres de son cabinet, laquelle

¹⁹ Ainsi, dans son premier *Rapport d'étape* de la Révision générale des politiques publiques (RGPP) de décembre 2008, que le mouvement *Sauvons l'université* a eu la bonne idée de mettre sur son site, on apprend que concernant l'université et le monde de la recherche, les objectifs du ministère sont les suivants : « accompagner au mieux les universités vers l'autonomie et la culture de la performance dans le cadre de la mise en œuvre de la LRU », « Augmenter les activités qui génèrent des ressources complémentaires pour les universités », « modulation de service complète des enseignants-chercheurs », « mobilisation des chercheurs non publiant », « Mise en place d'un financement budgétaire des universités fondé sur la performance. », « Augmentation progressive de la part de financement sur projet pour la recherche », « Financement effectif des unités de recherche sur leurs performances, y compris pour le financement récurrent », etc. Mais ce processus de « colonisation managériale » comme dit Chris Lorenz n'affecte pas que l'université et le CNRS. Et aujourd'hui, c'est toute la fonction publique qui passe sous les fourches caudines de la RGPP et du nouveau management public abondamment enseigné dans les petites et grandes écoles de commerce ou autres.

²⁰ Christophe Charle, «Faut-il coter les universités européennes ? » *Le Monde diplomatique*, septembre 2008.

²¹ Concernant la sectorisation des étudiants et ses effets sur le recrutement de Paris VIII : « Retour sur les conditions d'accès à l'université », Thibault Cizeau et Brice Le Gall, *Mouvements*, n°55/56, septembre 2008. Dans ce même numéro, voir aussi l'article particulièrement informé et synthétique de Vanessa Pinto intitulé : « Démocratisation » et « professionnalisation » de l'enseignement supérieur ».

est reproduite sur son site internet²². Valérie Pécresse est donc née en 1967 à Neuilly sur Seine. Cette ville, où sont concentrées nombre de grosses fortunes et dont Nicolas Sarkozy a été le maire, est l'antithèse à peu près parfaite de St Denis. Son père, Dominique Roux, est professeur d'université. Alors rassurez-vous, pas à Paris VIII-St Denis ! Mais à Dauphine, HEC et Science pol, soit dans des établissements haut de gamme et au public très sélectionné. Fait intéressant, on note aussi qu'il enseigne l'économie et la gestion, soit deux disciplines en pleine expansion dans l'université française et qui fournissent nombre d'arguments, méthodes aux réformateurs. Ce qui au passage permet de souligner que les réformes en cours ne nous sont pas qu'imposées du dehors. Mais qu'elles sont aussi préparées en interne par une fraction du corps académique. De ce point de vue l'évolution du recrutement disciplinaire, tout comme le positionnement politique de la conférence des présidents d'université, sont instructifs²³.

Mais revenons-en au papa de Valérie Pécresse. Non seulement celui-ci est professeur d'économie gestion dans les établissements chics, du public comme du privé de la capitale, mais il est aussi membre du Cercle des économistes, administrateur de Radio France Outre mer, président depuis 2007 de Bolloré télécom (qui contrôle entre autre le journal gratuit *Direct soir* diffusé dans le métro, la chaîne de télévision Direct 8 et l'agence de publicité Havas), administrateur de la société Omercis spécialisée dans l'envoi massif de courrier électronique, *etc.* Bref, c'est un parfait exemple d'universitaire entrepreneur, ou d'entrepreneur universitaire, le modèle même de ce que les réformes actuelles voudraient que nous devenions, afin notamment de renflouer les caisses, - volontairement toujours plus vides pour cause de plan d'ajustement structurel qui ne dit pas son nom-, des universités comme du CNRS. Quand à la mère de Valérie Pécresse, après des études de lettres, elle est passée par sciences pol Paris. Enfin, signalons que son grand père maternel fut longtemps le médecin de famille de la famille Chirac, ce qui facilitera considérablement sa carrière politique et qu'il enseignait aussi la médecine à l'université. Economie, gestion, médecine, IEP de Paris..., on voit que les accointances académiques familiales de Valérie Pécresse ne sont pas anodines et sans doute contribuent-elles à expliquer sa vision de l'enseignement supérieur.

Valérie Pécresse, qui se présente aussi comme une « *catholique pratiquante* »²⁴, est donc une héritière dans tous les sens du terme. Et ça s'observe notamment dans la célérité de sa trajectoire, tant scolaire que politique. Car comme le dit un journaliste de LCI, c'est « *une femme qui va très vite.* » Ainsi, elle sait lire dès l'âge de 4 ans, ce qui lui permet de sauter deux classes. Après avoir étudié au collège Sainte Marie de Neuilly et obtenu son Baccalauréat à l'âge de 16 ans, elle entre dans une classe préparatoire versaillaise au lycée privé Sainte Geneviève et intègre HEC, dont elle sort diplômée en 1988. Elle poursuit ses études avec un DESS de droit, ainsi qu'un DEA de fiscalité financière. Enfin, et après avoir

²² <http://www.collectif-papera.org>

²³ Concernant le renversement du rapport de forces entre facultés, disciplines dans l'université française : Brice le Gall, Charles Soulié, « Massification, professionnalisation, et réforme du gouvernement des universités : une actualisation du conflit des facultés en France », in Christophe Charle et Charles Soulié, *Les ravages de la « modernisation » universitaire en Europe*, Syllepse, 2007.

²⁴ « *Je suis catholique pratiquante. Mon catholicisme est sûrement à la racine de mon engagement politique.* » Cf. *Le Nouvel économiste*, 19 novembre 2004.

passé le concours « *en cachette* », elle sort deuxième de l'ENA en 1992 et entre au conseil d'Etat en tant qu'auditrice²⁵. Elle quitte ensuite la fonction publique pour entrer en politique et en 2002, soit à l'âge de 35 ans, elle est élue députée des Yvelines et devient porte parole de l'UMP à 37 ans. Une si belle trajectoire ne pouvait que se conclure par un beau mariage, parfaitement homogame. En effet son mari Jérôme Pécresse, qu'elle épouse en 1994 et avec lequel elle aura trois enfants, est versaillais, polytechnicien et ingénieur du corps des Ponts et Chaussées. Après différents postes de responsabilité au sein du Crédit Suisse First Boston, il est devenu directeur général adjoint et membre du comité exécutif d'Imerys, le numéro un mondial des minéraux de spécialité (3,4 milliards d'euros de chiffre d'affaire).

En fait, quand on connaît un peu le milieu et la trajectoire de Valérie Pécresse, on comprend mieux pourquoi elle veut à toute force aligner les universités et le CNRS sur le modèle, - aujourd'hui présenté comme humainement indépassable-, de l'entreprise et pourquoi la distinction entre public et privé est si ténu pour elle. Au point même de vouloir transformer chaque université, laboratoire en entreprise, chaque universitaire, chercheur en entrepreneur et en plaçant à leur tête un autocrate sachant communiquer et disposant à son gré d'un personnel de plus en plus précarisé. Et au final, on peut se demander si la politique de Valérie Pécresse n'est pas celle qui est la plus conforme aux intérêts de son milieu, de sa classe sociale. Sans doute cette proposition risque d'apparaître comme un peu trop vulgaire, un peu trop marxiste ou terre à terre. Mais à tout prendre, on peut se demander si elle n'a pas un fond de vérité...

Pour finir, ajoutons un petit complément à cette biographie, qu'il faudrait pouvoir compléter afin de mieux comprendre le sens des réformes en cours et surtout leurs conditions sociales, politiques, intellectuelles, *etc.*, de possibilité. En effet, Valérie Pécresse intègre l'ENA en 1990 en faisant partie, -ça ne s'invente pas, la réalité est souvent plus imaginative que la fiction- de la promotion Condorcet... De ce philosophe des Lumières mort sur l'échafaud et qui à la différence de Valérie Pécresse était un laïc militant qui se battra notamment pour le progrès par l'éducation, on peut rappeler une formule particulièrement d'actualité. Alors voilà ce que disait Condorcet, qui était pourtant d'origine noble : « *Il ne peut y avoir ni vraie liberté ni justice dans une société où l'égalité n'est pas réelle.* » (1793) Pour notre part, si nous avons tenu à faire ce cours en face de l'ENA, c'est notamment pour rappeler cette exigence d'égalité à ceux qui nous gouvernent. Espérons qu'ils finiront par nous entendre !

²⁵ Selon la biographie rédigée par le collectif Papera, qui s'appuie notamment sur une interview réalisée par Daniel Schick le 30 décembre 2008 et diffusée sur France Info le 8 janvier 2009 en trois parties, Valérie Pécresse aurait « *passé le concours d'entrée de l'ENA « en cachette » par « peur d'être dissuadée » par son entourage qui est plutôt à penser que « l'Etat c'est nul » et qu'elle ferait mieux de s'orienter vers la Banque et les finances.* »